



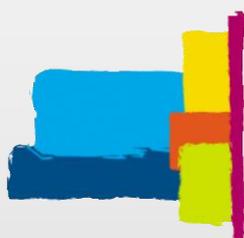
ASSEMBLEE GENERALE



25 juin 2015

Belleville

URHAJ RHÔNE-ALPES



**RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITES
RAPPORT FINANCIER**

Exercice 2014



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	5
RAPPORT D'ACTIVITES 2014	7
Un projet d'orientation régional 2013-2017	8
A - Se donner les moyens d'agir - Unir nos forces	9
1. Vie associative.....	9
2. Une équipe de professionnels pluridisciplinaires.....	10
3. Animation de l'Union	11
4. Développer et améliorer l'offre de logements Habitat des Jeunes.....	14
5. Appui aux adhérents : accompagnement individuel et négociation commune.....	15
6. Démarche d'amélioration continue, évaluation interne et externe.....	16
7. Formations.....	16
8. Communication.....	18
B - Etre acteur pour le développement des politiques déterminantes du logement et de la jeunesse	19
1. Les partenariats.....	19
2. L'aide de la Région Rhône-Alpes pour l'accueil séquentiel des alternants.....	20
C – Enrichir les actions en faveur des jeunes accueillis	21
1. Service civique	21
2. Citoyenneté et démocratie participative.....	21
3. Santé	22
D - Une action dédiée : l'accompagnement lié au logement	24
Poste mutualisé pour l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) dans le Rhône	24
RAPPORT FINANCIER	26
A - Compte de résultat de l'exercice 2014	26
B - Comptes inscrits au bilan au 31 décembre 2014	27
C - Perspectives	27



RAPPORT MORAL

En 2014 l'URHAJ Rhône-Alpes a poursuivi la mise en œuvre des orientations régionales votées en 2012. Je ne reprendrai pas tous les axes, mais soulignerai les actions et les faits qui ont le plus marqué la vie de notre Union Régionale.

En 2014 nous sommes sortis de l'impasse juridique qu'avait créé le vote de la loi Hôpital Santé Patient Territoire et qui a modifié le fonctionnement des résidences FJT avec un oubli majeur sur la création des nouvelles résidences. La loi ALUR a rétabli, dans son article 31, le préfet comme porteur de l'autorité pour l'ouverture de nouvelles structures FJT. Un décret et une circulaire d'application en préciseront les modalités d'application, ils devraient être promulgués en juin 2015. Ils vont conduire à un changement important, nécessitant la mise en œuvre d'appel à projet pour la création de nouvelles structures. Pour notre réseau, c'est une étape importante qui permet de clarifier juridiquement le statut des résidences FJT qui sont au cœur de notre action, ce sont des outils d'accueil au service de la mobilité et de la socialisation des jeunes sur nos territoires.

La mobilisation des jeunes accueillis dans nos structures dans des actions régionales est une priorité du plan d'action, notamment à travers le week-end jeunes citoyens. En 2014, nous n'avons pas organisé ce week-end, nous avons axé nos efforts sur la formation des animateurs pour qu'ils soient plus actifs sur la préparation et l'animation de ces manifestations.

Les relations entre l'UNHAJ et les URHAJ se sont détendues et normalisées, suite au congrès de Toulouse et à la modification des statuts nationaux. En décembre 2014, nous avons modifié les nôtres pour être en conformité avec les décisions du congrès. Nous avons participé activement aux travaux de l'UNHAJ, au Bureau, au conseil d'administration, à la CVU, à la commission répartition UN/UR et à la DSR.

Nous regrettons que notre proposition d'organiser un échange régulier des chargés de développement des régions ne soit pas prise en compte par l'UNHAJ. Nous pouvons témoigner de l'importance de l'activité ingénierie pour le développement de l'Union en région, mais aussi de la reconnaissance que cette fonction nous apporte auprès de nos partenaires publics régionaux et locaux. L'étude régionale sur le logement des jeunes en Rhône –Alpes que nous menons conjointement avec l'Union Régionale des CLLAJ en est un très bel exemple.

La situation de la jeunesse ne s'est pas améliorée en 2014, l'accès à l'emploi est toujours aussi difficile, comme leur projection dans l'avenir. Les difficultés que rencontrent les jeunes se répercutent dans le fonctionnement des structures gérées par les adhérents, notamment par une paupérisation du public accueilli.

Perspectives 2015 :

La réforme territoriale va impacter fortement le fonctionnement des unions régionales et des adhérents locaux. Le regroupement avec l'Auvergne nous oblige à une réflexion sur notre organisation et sur les choix d'interventions sur les territoires. Nos deux UR n'ont pas le même fonctionnement et un travail important d'harmonisation de nos interventions devra se faire. Il nous faudra nous adapter aux nouvelles équipes qui vont se mettre en place au niveau régional, départemental et local.

Je tiens à souligner l'engagement et la disponibilité des salariés de l'URHAJ pour répondre aux sollicitations des adhérents. Merci aussi aux adhérents qui participent aux rencontres régionales : l'UNHAJ et l'URHAJ ce sont eux. J'invite ceux qui sont moins disponibles à prendre un peu de leur temps pour participer à la vie régionale.

Dominique DUPRE
Président de l'URHAJ Rhône-Alpes



RAPPORT D'ACTIVITES 2014

35 adhérents au 25/06/2015

57 résidences

3 Services Logement

Sur 8 Départements

L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Rhône-Alpes regroupe les adhérents de la région qui gèrent des résidences et des services Habitat des Jeunes.

01	Les 3 Saules
07	Foyer Privadois
26	FJO La Manu
	Diaconat Protestant
	CALD
	Maison Constantin
38	UMIJ
	Fédération Compagnonnique des Métiers du Batiment
	Relais Ozanam
	CCAS Vienne
	Fondation Auteuil Isère
42	Le Pax Habitat Jeunes
	Clairvivre Habitats Jeunes
	Mairie de Roanne
69	Fédération Compagnonnique des Métiers du Batiment
	Habitat Jeune
	Habitat et Humanisme
	AILOJ
	Fondation d'Auteuil Grand Rhône
	UCJG
	Fondation AJD Gounon
	Les compagnons du devoir
	Escale Lyonnaise
	Les Remparts
73	Guidance 73
	CCAS Chambéry
	CAF de Savoie
	CCAS Aix les Bains
	L'Erier
	CCAS St Jean de Maurienne - Jean Baghe
CCAS Montmélian	
74	La Tournette
	Romains/Novel
	MJC Evian
	FCMB Pays de Savoie



En 2013 :

12000 jeunes logés de 16 à 30 ans

1181 séjours en fractionnés

809 séjours cohabitants

6 mois de durée moyenne de séjour

38% des jeunes étaient précédemment logés chez leurs parents

Origine géographique des résidents

- 22% des jeunes logés sont originaires de la commune ou de l'agglomération de la résidence
 - 19% d'un autre département régional
 - 25% d'un autre département national
- ⇒ 2/3 des jeunes logés sont dans une situation de mobilité géographique

Situation face à l'emploi

- 27% sont salariés
- 21% Apprentis
- 10% stagiaires
- 17% étudiants et scolaires

Revenus des résidents

56% touchent moins de 765€ à l'entrée dans les lieux (sur un échantillon de 4030 jeunes)

Age moyen à l'entrée : 22,5 ans

Un projet d'orientation régional 2013-2017

Le réseau Habitat des Jeunes en Rhône-Alpes : Catalyseur des synergies internes et externes au service des jeunes

Unir les forces de nos adhérents

Nous sommes un rassemblement d'acteurs mettant en œuvre une gamme diversifiée de réponses logement assurant des missions d'information, d'accompagnement et d'orientation dans l'accès au logement et gérant un parc de logement diversifiés (résidences sociales-FJT, foyers-soleils, mini résidence, appartement en diffus). Conjointement au logement, nous concourons à l'insertion et à la socialisation des jeunes par l'habitat par une approche globale et par une démarche d'éducation populaire.
Faire union, c'est se rassembler sur nos valeurs, c'est accepter nos différences et les dépasser. Pour exister sur un territoire, il faut se mettre ensemble pour influencer. Le fonctionnement associatif de l'URHAJ permet une gouvernance plus partagée : tous les adhérents étant membre du Conseil d'administration régional et disposant d'une voix. Les fondements éthiques sont partagés par les administrateurs et par les salariés

Projet 1 : Valoriser notre identité

En défendant l'Agrément « Foyer de Jeunes Travailleurs »

Projet 2 : Développer notre réseau à de nouveaux adhérents

En accompagnant des acteurs sur le territoire qui souhaitent s'engager sur le logement et l'insertion des jeunes par l'habitat.

En innovant et en développant de nouvelles formes d'actions et de projets

Projet 3 : Entretien des forces des adhérents

En développant une animation au plus proche des adhérents

En renforçant les projets en commun sur le territoire

En formant les nouveaux adhérents à la culture du réseau

Projet 4 : Etre acteur pour aider les adhérents à maintenir et développer des moyens pour la mise en œuvre de leurs projets

En formant les acteurs salariés et administrateurs des adhérents

En analysant la situation économique des adhérents et en proposant une aide régionale aux adhérents en difficulté.

En mettant des outils à disposition (veille juridique, formation, financement, agréments collectifs, démarche qualité, MOI)

En alimentant la capacité prospective des adhérents pour développer leurs activités.

Projet 5 : Améliorer l'image des adhérents auprès des jeunes et des partenaires et faire connaître leurs actions

En développant la communication auprès des jeunes et des acteurs sur les valeurs réseau.

En développant de l'information et l'inscription en ligne au niveau régional et sur les sites des adhérents

Etre un acteur pour le développement de politiques déterminantes en terme « d'habitat des jeunes » et « jeunesse »

L'habitat est structurant dans le parcours d'un jeune et de toute autre personne. Le réseau URHAJ est un des acteurs. D'autres acteurs œuvrent pour le logement des jeunes d'où la nécessité d'une coopération avec eux. Si la difficulté d'accès et de maintien dans le logement devient une problématique générale pour la population, il convient que les jeunes font face à une problématique particulière liée à trois facteurs :

- leurs revenus faibles, et leur absence de revenus sociaux pour les – de 25 ans
- leurs nécessités de mobilité sociale et géographique
- la temporalité rapide à laquelle ils doivent trouver une solution de logement.

Projet 6 : Etre moteur d'un partenariat élargi pour « l'Habitat des jeunes » et les politiques « jeunesse » :

En donnant un impact plus important au niveau régional et local au projet « Synergie Jeunes », projet rassemblant l'Animation Régionale des Missions Locales, l'Union Régionale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes et l'URHAJ. En créant un partenariat fort avec les autres acteurs du logement (ARRA HLM, ACTION LOGEMENT, UNAFO, FAPIL, URPACT, FNAIM, UNIS...) à la fois au niveau régional mais également en développant des accords sur les territoires.

Projet 7 : Etre un appui et être force de propositions auprès des élus pour développer des politiques en faveur des jeunes

En participant à l'écriture des Plans pour le logement sur les territoires

En interpellant les élus sur les situations de jeunes et en mettant à disposition notre expertise et nos propositions

En représentant les adhérents dans les instances de coordinations locales ou régionales

Projet 8 : Analyser les situations de jeunesse

En collectant les données disponibles sur la situation de la jeunesse sur le territoire rhônalpin

En analysant les données collectées nationalement et régionalement dans le réseau

En mutualisant les données avec les autres réseaux Synergie Jeunes et en produisant une analyse commune.

Projet 9 : Accompagner et susciter le développement d'une offre nouvelle, dans les territoires où il manque des réponses et en expérimentant des solutions innovantes

En analysant le besoin en logement des jeunes

En construisant avec les partenaires des réponses adaptées

En accompagnant la maîtrise d'ouvrage

En travaillant sur la solvabilisation des jeunes et le financement du logement

En travaillant sur des solutions innovantes

Enrichir les actions en faveur des jeunes accueillis

Les jeunes adultes accueillis par les adhérents de notre union sont divers : en formation, en emploi, en recherche d'emploi. La société dans laquelle nous vivons accueille difficilement sa jeunesse. Tout en les accompagnants dans leur émancipation, il nous apparaît nécessaire d'être les promoteurs de leurs initiatives et de leurs envies, de leurs projets.

Projet 10 : Promouvoir l'engagement des jeunes

En s'engageant sur des démarches régionales facilitant l'engagement de tous (service civique, mobilité internationale, accorderie, emploi d'avenir...)

En formant les jeunes autour de l'engagement citoyen et de la prise de responsabilité notamment à travers les Conseils de Vie sociale, en favorisant la participation et la prise de parole

En s'appuyant sur les associations animées par des jeunes

Projet 11 : Faciliter l'accès des jeunes à leurs autonomies (accès aux droits, à la santé, à la mobilité, à la formation...)

En favorisant la réflexion des professionnels sur toutes ces thématiques

Projet 12 : Mettre la démarche d'actions collectives au cœur de la pratique professionnelle

En développant l'échange de pratiques par la création d'une plateforme « Vie collective ».

En poursuivant des formations professionnelles des personnels, et notamment pour conduire et répondre à des recherches de financements

En animant des temps de travail et des projets régionaux

A - Se donner les moyens d'agir - Unir nos forces

1. Vie associative

Le nouveau format de Conseil d'Administration mis en place en 2012, sur la journée, avec un temps de formation des administrateurs le matin et un travail sur le conseil l'après-midi, s'est poursuivi tout au long de l'année 2014. En moyenne, 1/3 des adhérents ont participé au conseil d'administration. Il s'est réuni à 5 reprises.

Cette année a été marquée par le changement des statuts de l'URHAJ pour se mettre en cohérence avec ceux de l'UNHAJ. Une première Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue en novembre n'a pas permis l'adoption des nouveaux statuts. Après différentes propositions de modifications, ils ont été adoptés lors de l'AGE de décembre 2014. Cette modification a permis également de pouvoir adapter les statuts pour être en adéquation avec l'Agrément Jeunesse et Education Populaire, demandé en 2014 et obtenu en 2015.

	Personnes qualifiées Bénévoles	Administrateurs d'association ou des adhérents	directeurs	membre de l'équipe URHAJ	Invités	nombre de personnes présentes	nombre d'adhérents présents / 38 adhérents
Conseil d'Octobre	2	11	9	2		23	15
Conseil de Novembre	1	10	6	2		19	10
Conseil de Janvier	2	10	7	2		21	12
Conseil de Mars	2	12	10	3		27	14
Conseil de Mai	1	5	5	3	1	15	7

Le bureau s'est réuni 5 fois et est constitué des membres suivants :

Président : Dominique Dupré

Vice-président : Sylvie Hummel – UDHAJ 69

Vice-président : Vanessa Gama – UDHAJ 73

Trésorier : Françoise Dupont – La Tournette

Membre : Thierry Hubert - UMIJ

Membre : Martine Tholon – Diaconat Protestant

Membre : Catherine Loiseau – Les Trois Saules

Membre : Harry Roufet - UMIJ

2. Une équipe de professionnels pluridisciplinaires

L'équipe de l'URHAJ était composée de 9 salariés jusqu'en avril 2014,



Mélanie Rousset – directrice - coordonne l'activité de l'équipe, représente les adhérents et la politique de l'Union auprès des instances régionales.



Laurence Costa – assistante de direction, chargée de la communication - assure une mission d'assistantat auprès de la direction et d'information auprès des adhérents et des partenaires.



Romain Ferrez - chargé de développement territorial - assure la partie diagnostic local sur un territoire, animation de Maîtrise d'Ouvrage Collective et assistance des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre du projet.



Nadège Parant - chargée de développement territorial assure la partie diagnostic local sur un territoire, animation de Maîtrise d'Ouvrage Collective et assistance des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre du projet et a en charge en parallèle la gestion de l'agrément et de la plateforme Service civique.



Léa Retournard - chargée de mission habitat - a une mission de prospective et de veille de les politiques de l'Habitat et d'accompagnement des unions départementales.



Marie Sandoz – chargée de mission santé et citoyenneté - assure la coordination des actions de santé et de citoyenneté mises en œuvre dans les FJT de Rhône-Alpes et avec les partenaires. Elle participe également à l'animation du réseau de professionnels socio-éducatifs.



Claire Doitrand - chargée de mission logement - est en charge de l'Accompagnement Social Lié au Logement pour les résidents des foyers du département du Rhône qui nécessitent un soutien dans leur recherche de logement définitif.



Delphine Burlet qui avait en charge les dossiers évaluations interne et externe / Coordination des actions pédagogiques / Formation / Citoyenneté, démocratie participative des jeunes / Développement des accorderies en Rhône-Alpes / Micro-crédit.



Et **Georges Immarigeon** qui avait en charge le dispositif «Sécurité routière » et l'auto-école associative du Rhône.

ont quitté l'équipe de l'URHAJ courant avril 2014 pour d'autres horizons.



L'équipe a également accueilli Anaïs Paret, volontaire en service civique, au mois d'octobre pour une durée de 8 mois.

3. Animation de l'Union

L'URHAJ anime l'Union à différents niveaux :

- Lien avec le réseau national
- Regroupement inter-régional
- Unions départementales et regroupements départementaux
- Rencontres régionales

a. Rencontres régionales des directeurs et directrices

Espace de **discussions techniques** avec les directions des structures, elles peuvent comporter des points d'information de partenaires, des séances d'échanges de pratiques ou des présentations par des membres de l'équipe de l'URHAJ. Avec la mise en place des matinées de l'URHAJ, ces rencontres ont été plus espacées.

Deux rencontres ont été organisées en 2014 :

- 23 mai : rencontre avec Magalie Santamaria (Conseil Régional) autour de l'accueil séquentiel
- 18 septembre : rencontre avec Jean-Jacques Bartoli (Amallia) et l'ADHEC (Association pour l'étude du Dépistage de l'Hépatite C)

En plus des thèmes abordés avec les partenaires extérieurs, d'autres points relatifs à la vie des structures ont été abordés : détecteurs de fumée, service civique, évolutions réglementaires et législatives...

b. Soutien aux Unions Départementales

UDHAJ Savoie



L'URHAJ Rhône-Alpes assure un appui technique à l'UDHAJ Savoie. Trois instances fonctionnent pour administrer l'Union Départementale de Savoie :

- Une Assemblée Générale
- Un Conseil d'Administration, qui rassemble l'ensemble des adhérents. Il s'est réuni trois fois.
- Un bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale de 2013.

Suite aux élections municipales de mars 2014, de nombreux FJT de Savoie ont connu un renouvellement de leurs instances dirigeantes.

La présidente, Jacqueline Tallin, ne s'est pas représentée à ces élections. Après plusieurs années à la présidence de l'UDHAJ, elle a quitté son poste d'adjoint au maire de Montmélian, et donc de présidente de l'UDHAJ. Par ailleurs, l'année 2014 a été, pour plusieurs structures, une année de transition (renouvellement des équipes, changement de gouvernance, ré-ouverture d'une résidence...).

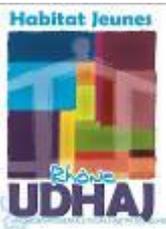
Il n'a pas été possible de former un nouveau bureau composé des élus. De ce fait, le Conseil d'Administration a décidé de nommer un bureau transitoire, qui doit être renouvelé en juin 2015. Afin de favoriser le renouvellement du bureau à cette date, il avait été décidé d'organiser une formation sur les politiques de l'habitat à destination des élus. Cette formation s'est tenue en janvier 2015.

La CAF apporte son soutien non seulement par la prestation de service dans chaque foyer mais aussi par une aide financière destinée à des actions collectives inter-FJT. En 2013, dans le cadre de cette charte, la Caf a participé financièrement à deux actions menées par l'UDHAJ Savoie :

- Analyse de la pratique à destination des équipes éducatives
- Actions inter-fjt pour les jeunes : sorties culturelles

De plus, ils ont mené, en 2014, un projet commun de remobilisation des jeunes les plus éloignés de l'emploi, avec le recours à une intervenante spécialisée en art-thérapie.

Enfin, les FJT de Savoie mènent conjointement une action de sensibilisation à l'alimentation, en lien avec le projet régional « Kiffe ton repas ».



UDHAJ Rhône

En 2014, l'URHAJ a continué son travail de soutien à l'UDHAJ du Rhône. Le bureau, élargi aux membres du Conseil d'Administration intéressés, se réunit chaque mois, est l'instance autour de laquelle fonctionne l'Union Départementale. L'URHAJ en assure le secrétariat.

L'UDHAJ a participé à plusieurs instances des politiques publiques du logement sur le territoire soit en tant que membre du Collectif Logement Rhône : groupes de travail PDALPD, ateliers du Conseil de Développement...

La convention de MOUS avec le Grand Lyon a été reconduite. Dans ce cadre, l'URHAJ anime depuis juin 2011 un comité technique d'agglomération sur le logement des jeunes, réunissant le Conseil Général, l'Etat et les CLLAJ. L'objectif, en lien avec le PDALPD, était de produire un état des lieux sur la problématique. L'URHAJ a alors produit un « tableau de bord sur le logement des jeunes » qui compile une quinzaine de sources de données sur la question. En 2013, ce document a été diffusé à plus de 1500 exemplaires par le Grand Lyon. Il est actualisé chaque année.

De plus, l'URHAJ assure la coordination du Dispositif d'Accueil Jeunes. Financé jusqu'en 2014 par le Conseil Général, il permet la mise à disposition des éducateurs spécialisés du département de 5 places en FJT, de 4 logements diffus gérés par AIOJ et de 3 places en CHR. Près de 130 demandes ont été enregistrées en 2014, soit une faible augmentation par rapport à 2013. Plus de 50 jeunes ont été accueillis en urgence. L'URHAJ assure également le portage d'un poste dédié à l'accompagnement lié au logement que nous détaillerons plus précisément dans ce rapport.

L'année 2014 a également été marquée par la préparation du passage à la Métropole, puisque le Département et le Grand Lyon ont fusionné, sur le territoire de l'agglomération, au 1^{er} janvier 2015.

CIHAJ Isère



Le CIHAJ est un collectif isérois rassemblant les adhérents de l'URHAJ, au niveau départemental, et également d'autres structures œuvrant pour l'hébergement et le logement des jeunes. Ce collectif fonctionne de manière autonome. En 2014, il a travaillé autour de l'accueil jeune adulte, dispositif mis en place par le Conseil Général. Il a aussi interpellé la CAF de l'Isère et la CNAF sur le mode de calcul de la Prestation Socio-Educative.

c. Inter-Région du Sud - HAJIR

Les URHAJ PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Auvergne et Rhône-Alpes ont souhaité pouvoir développer un certain nombre de coopérations. Chaque URHAJ est unique, leurs moyens y sont différents, mais le fait de travailler ensemble permet de renforcer chacun.

En 2013, une nouvelle convention a été signée, afin de se redonner les objectifs de coopération.

Cette collaboration a pour objet :

- L'échange des savoir-faire et le développement des compétences correspondant aux attentes des adhérents
- La mise en place de collaboration et d'actions de formation sur les champs d'intervention des Unions auprès de leurs membres.
- La création de services nouveaux et la recherche en commun de financements propres pour permettre le développement des services rendus aux adhérents.

Les 5 régions se sont rencontrées à 3 reprises en 2014, l'objectif est de pouvoir échanger sur les mises en œuvre des différentes URHAJ, mais aussi de pouvoir analyser collectivement les enjeux nationaux et régionaux.

d. Lien avec le réseau national

L'URHAJ s'est impliquée dans les réunions de l'UNHAJ :

- En étant présente aux réunions autour de l'organisation de l'Union
- En étant présente aux réunions des délégués régionaux
- En participant au Conseil d'Administration (Harry Roufet et Dominique Dupré) et au Bureau (Dominique Dupré)
- En participant au Conseil de la Vie de l'Union (Thierry Hubert)
- En participant au groupe des chargés de mission de développement.
- En participant au groupe « Communication »
- En participant à Habitat Jeune Développement (Dominique Dupré et Thierry Hubert).

Par ailleurs, en 2014, la délégation nationale autour de la santé a pris fin. Depuis plusieurs années, Marie Sandoz avait une mission de déléguée nationale Santé. Cette mission s'est terminée en décembre, avec en point d'orgue, une « semaine de la santé des jeunes », réunissant adhérents et partenaires nationaux. Cette journée a également été l'occasion de recenser un certain nombre d'actions réalisées par les adhérents autour de la santé et de valoriser les résultats de l'observatoire santé, mis en place par l'UNHAJ et la DGS.

e. Commissions régionales des professionnels socio-éducatifs

L'URHAJ a organisé et animé avec l'aide de Sébastien Hovart les rencontres régionales des professionnels socio-éducatifs du réseau. 3 rencontres ont eu lieu sur 2014, avec une moyenne de 18 participants par rencontre.

Cette année 2014 a permis, entre autres, de travailler plus spécifiquement sur la posture professionnelle, sur l'animation de temps participatifs avec les résidents, sur l'animation de temps de débat ainsi que sur la découverte et la maîtrise d'outils d'animation.

Dans un deuxième temps, les professionnels ont pu approfondir la question « gestes et postures de l'animateur » et co-construire une bibliothèque pratique d'outils d'animation pour notre réseau, mise en ligne par la suite sur le site internet de l'URHAJ (onglet outils socio-éducatifs).

En conclusion, l'animation d'instances régionales ou locales est un des moyens pour apporter un appui aux adhérents. Elle est complétée par des temps de formations, par des rencontres individuelles des adhérents et des jeunes.

4. Développer et améliorer l'offre de logements Habitat des Jeunes

L'URHAJ accompagne les adhérents et les territoires pour comprendre les besoins en logement des jeunes et pour proposer des solutions concrètes. Pour cela, l'URHAJ effectue des études de territoire et accompagne à la maîtrise d'ouvrage les projets.

■ Etudes de territoire Logement des jeunes

Etude pré-opérationnelle pour le logement des apprentis en Ardèche Méridionale : le diagnostic de territoire réalisé par l'URHAJ Rhône-Alpes, à la demande de la CCI de l'Ardèche, a permis de constater que plusieurs territoires sont concernés par un besoin de solutions logements pour les jeunes sur l'Ardèche Méridionale, avec des problématiques et enjeux différents (secteur d'Aubenas, secteur Largentière-Joyeuse-Les Vans, secteur Vallon-Ruoms).

Ainsi, à partir du diagnostic, l'URHAJ a estimé une fourchette de besoin en logement temporaire ainsi qu'un type d'occupation en fonction des différents publics : 12 places pour des jeunes en formation ou premier emploi (10 T1' et 2 T2) sur le secteur d'Aubenas (pour compléter l'offre actuelle : FJT, résidences et logements privés), et 10 places en alternance sur 3 semaines pour les apprentis du CFA de Lanas.

Cette étude met en avant tous les scénarii possibles permettant de répondre aux besoins du territoire : extension de la Résidence Jeunes Bois Vignal ; réhabilitation de l'internat actuel du CFA ; partenariat entre le CFA de Lanas et le Lycée Professionnel de Largentière pour le logement de leurs élèves et apprentis.

Rendu du diagnostic de territoire en Baronnies Drômoises : le diagnostic de territoire réalisé sur les Baronnies Drômoises a mis en avant plusieurs constats, soulignés par les différents acteurs de la jeunesse et de l'habitat sur les Baronnies Drômoises.

L'étude a montré un besoin de 10 places en Habitat Jeunes pour les stagiaires de moins de 30 ans du CFPPA (en plus des places actuelles du FJT).

D'autre part, l'étude a aussi révélé un besoin de 10 places de type résidence sociale (classique, non conventionnée FJT), pour des personnes de plus de 30 ans, qu'elles proviennent du CFPPA directement ou qu'il s'agisse de personnes ayant un faible revenu nécessitant un logement temporaire souple et économiquement supportable (lien avec les associations d'hébergement).

La résidence actuelle nécessite une réhabilitation du mobilier ainsi que des installations de plomberie et d'électricité.

D'autre part, l'espace d'accueil et de vie collective au foyer est à retravailler pour favoriser les échanges et les rencontres entre résidents et les équipes professionnelles.

Un accompagnement est aujourd'hui réalisé par l'URHAJ Rhône-Alpes pour l'étude de faisabilité de leur projet.

Diagnostic Habitat des Jeunes au sein du Pays Viennois (38) : le FJT Polygones de Vienne, dont la gestion est assurée par le CCAS, a sollicité l'URHAJ en 2013 pour réaliser un état des lieux de la demande en logement jeune sur le territoire de l'agglomération de Vienne. Disposant de 42 lits, la structure se déploie sur 3 micro-sites dont au moins un bâtiment qui présente des signes de vétusté.

L'attractivité de la résidence risquait d'être mise à mal et sa population, jeunes en mobilité issus de l'extérieur du territoire Viennois, de souffrir d'une image négative. C'est pourquoi il a été convenu d'évaluer l'offre mobilisable en logement jeune sur ce territoire ainsi que la nature des demandes afin de permettre au Foyer de trouver sa place et permettre au territoire d'être de nouveau attractif pour les jeunes. L'étude commencée à cheval sur 2013 et 2014, et qui se poursuit début 2015 met en évidence la nécessité de maintenir l'offre en logement FJT sur le territoire. L'arrivée d'une nouvelle équipe municipale au printemps 2014 a fait évoluer le planning de l'étude.

Diagnostic Habitat des Jeunes sur la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (30) : dans le cadre des relations inter-URHAJ, l'Union Régionale HAJ Languedoc-Roussillon a sollicité l'URHAJ Rhône-Alpes en 2013, afin de réaliser un diagnostic de territoire sur les besoins en logement jeunes pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, situé dans le département du Gard.

Commencé au deuxième semestre 2013, l'étude s'est achevée début février 2014 avec un rendu soulignant l'importance d'une réponse Habitat Jeunes sur Bagnols-sur-Cèze.

☞ *Diagnostic Habitat des Jeunes à venir en 2015*

➤ *Etude régionale : le projet d'étude régionale sur le Logement des Jeunes, mené en partenariat avec le réseau URCLLAJ, s'est élaboré 2014. Grâce aux soutiens des partenaires régionaux (dont la Région), la démarche se lance officiellement en janvier 2015, marquant ainsi un temps fort à venir pour l'URHAJ.*

Les Projets d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage soutenus par l'URHAJ

- Une étude de faisabilité a été signée par l'URHAJ pour permettre au FJT des 3 Saules à Bourg en Bresse (01) de redéployer son offre après qu'une étude de besoin menée par la Communauté d'Agglomération de Bourg ait souligné le rôle fondamental du Foyer dans le parcours résidentiel des jeunes du territoire. Cette étude de faisabilité lancée au printemps 2014 pour un rendu en octobre, a permis de souligner l'importance de l'offre FJT dans le parcours résidentiel des jeunes du territoire de Bourg en Bresse et mis en évidence 2 hypothèses opérationnelles: l'une envisageant une réhabilitation du bâti, l'autre imaginant une délocalisation avec construction neuve. L'association (dont les jeunes du foyer) a participé à l'élaboration des hypothèses opérationnelles, optimisant la mise en œuvre future des projets sur le territoire. A la suite, l'URHAJ a accompagné cette association lors de comités de pilotage. La fragilité de l'association l'a conduite à être placée en redressement judiciaire en octobre 2014.
- Suite à un diagnostic mené par l'URHAJ en 2010 sur le territoire de la Communauté de Communes de Lunel (département de l'Hérault) dans le cadre d'un accord entre l'URHAJ Rhône Alpes et son homologue de Languedoc-Roussillon, une étude de faisabilité a été engagée en 2013 afin de développer une offre Habitat Jeunes de 45 logements FJT sur ce territoire. Le rendu de cette étude s'est effectué au premier trimestre 2014, caractérisé par 2 scénarii de mise en œuvre de Solution Logement Jeunes, permettant ainsi à la CC de Lunel de se positionner.

Les Projets en cours de construction en 2014

L'URHAJ a continué de suivre l'avancement du projet de la MAJO PARILLY avec la reconstruction de 120 logements FJT à Vénissieux. L'URHAJ est intervenu dans la continuité des années précédentes en tant qu'AMO, notamment sur le projet d'équipement mobilier (subvention Régionale) des futurs logements.

Les projets à venir pour 2015

L'URHAJ accompagnera plusieurs projets sur l'année :

- *Bassin d'Aubenas : développement d'une offre pour l'accueil de jeunes en formation, et plus particulièrement les jeunes apprentis du CFA de Lanas.*
- *Nyons : réadaptation de l'offre actuelle Habitat Jeunes, pour améliorer l'accueil et les espaces collectifs à destination des jeunes, ainsi qu'une augmentation de la capacité d'accueil, en lien avec le centre de formation agricole CFPPA.*
- *Livron : mise en œuvre du projet de résidence Habitat Jeunes, en partenariat avec le CFMDA de Livron.*
- *Montbrison : accompagnement de la Communauté d'Agglomération Loire Forez dans son projet de restructuration/reconstruction de son Foyer-logement situé à Montbrison.*

Afin d'accompagner les porteurs de projet, l'URHAJ Pays de Loire a réalisé un guide d'appui nommé « création et rénovation des résidences Habitat Jeunes ». L'URHAJ Rhône-Alpes a édité ce guide et en a offert un exemplaire à tous ses adhérents.

5. Appui aux adhérents : accompagnement individuel et négociation commune

En complément des rencontres régionales et locales, l'URHAJ soutient régulièrement ses adhérents dans leurs projets, leurs questionnements, leurs demandes.... Comme par exemple :

- Appui sur un projet spécifique
- Rencontre des nouveaux salariés
- Question sur un point juridique
- Appui sur la compréhension et le positionnement face à un changement législatif
- Aide à l'identification de financeurs et de partenaires, et à la mise en place de conventions
- Appui à la mise en œuvre de la réglementation en vigueur (évaluation interne/ externe, détecteur de fumée, ...)

Cette année, elle a également rencontré régulièrement les adhérents en difficulté pour essayer de trouver des solutions et assurer la continuité de leur mission.

Enfin, par la mise en place d'actions communes, l'URHAJ simplifie les démarches des adhérents : agrément régional pour le service civique, convention régionale santé qui permet de financer leur action ou la négociation auprès de fournisseurs pour l'achat des détecteurs de fumée...

6. Démarche d'amélioration continue, évaluation interne et externe



2013, a été pour une grande partie de nos adhérents l'année de réalisation de l'évaluation interne qui devait être rendue le 3 Janvier 2014.

En 2014, nombre de structures ont réalisé leur évaluation externe.

En 2013, la société In&Co a déposé le bilan, nous rendant très vulnérable par rapport à l'outil dans lequel nous avons fortement investi. L'association Etai a repris le logiciel, et après négociation, nous avons pu maintenir le fonctionnement de cet outil, même s'il reste à renégocier en 2014 la convention afin de la sécuriser et d'envisager des frais moindres pour les adhérents.

A ces fins, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec Etai, l'UNHAJ, l'URHAJ Auvergne et Rhône-Alpes, afin d'envisager les suites de cet outil pour le réseau. En 2015, les adhérents peuvent s'ils le souhaitent contractualiser directement avec cette société pour utiliser le logiciel. Nous avons associé l'UNHAJ pour envisager un développement de logiciel et une réintégration dans le réseau.

L'URHAJ a également été habilitée par l'ANESM pour être évaluateur externe. Toutefois, le choix a été de se concentrer sur notre cœur de métier, et de ne pas développer cette activité. L'URHAJ a pu participer à la journée nationale organisée par l'ANESM en Janvier 2014, présentant les lignes directrices de l'évaluation externe.

Durant 2014, l'URHAJ a conseillé de nombreux adhérents dans la démarche à suivre, pour terminer leur évaluation interne et pour mettre en œuvre l'évaluation externe.

7. Formations

L'URHAJ a réalisé des formations à destination des professionnels et des jeunes. Certaines sont la continuité de formation déjà mises en place les années précédentes, d'autres ont été expérimentales cette année.

a. Les professionnels

Formation Gestion Locative réalisé par l'UNAF0

En 2014, une formation à la gestion locative adaptée en Résidence Sociale – FJT a été proposée aux adhérents. L'objectif était de redonner les cadres de procédures et de bonnes pratiques, y compris en termes de gestion des impayés. Une quinzaine de personnes y a participé. Cette formation a été réalisée sur 3 jours, et permet à différents acteurs du réseau de pouvoir repenser leur outil et leur pratique dans la gestion locative qu'ils mettent en œuvre.

Formation expérimentale « Action collective à visée émancipatrice ».

L'URHAJ a mis en place avec l'association Aequitaz une formation-action expérimentale. L'objectif est de permettre à des structures de développer des actions collectives avec des groupes de jeunes à partir de situations/problèmes rencontrés par les jeunes.

Après une 1^{ère} journée en décembre 2013 ouverte à tous, 5 structures ont souhaité s'engager dans la formation-action. 4 journées de formation collective et des temps de formation-action sur le terrain ont été réalisés.

Santé

Une recherche action sur la souffrance psychique des jeunes, financée par le Conseil Régional, est mise en place pour les professionnels socio-éducatifs, sur 2014/2015 par l'URHAJ en partenariat avec le Centre Jean Bergeret. L'objectif est de les aider dans la prise en compte de la souffrance psychique chez les jeunes qu'ils accompagnent – repérage, accompagnement, ressources, orientations, prévention... et de créer un outil pour notre réseau.

Formations professionnelles qualifiantes :

Avec l'Union Régionale des Centres Sociaux, les MJC en Rhône-Alpes et deux centres de formation : le COOVEV et l'Arfatsema, l'URHAJ a travaillé à la réalisation d'un référentiel métier des directeurs d'actions collectives. Ce référentiel permet de décrire les compétences nécessaires et d'adapter la formation DESJEPS dispensée par l'ARFATSEMA. De plus, en lien avec l'ARFATSEMA, une réflexion est en cours pour développer une formation BPJEPS Animation Sociale.

b. Les professionnels partenaires

Accompagnement global de parcours

L'URHAJ a conduit deux sessions de 4 jours de formation pour les Missions locales, sur la dimension d'accompagnement global. Cette formation a été conduite par Norbert Granget avec des interventions de partenaires sur les thématiques du logement, de la santé, de la mobilité, de la justice. La dernière session s'est tenue en janvier 2014.

Santé

Une formation-action InteRéseaux (Missions Locales, Mutualité française RA et URHAJ) «prévention des risques auditifs liés à l'écoute des musiques amplifiées – réflexions et outils » a eu lieu pour les professionnels, en avril 2014, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes.

c. Les bénévoles

Les matinées URHAJ

Chaque Conseil d'Administration est précédé d'un temps de formation (le matin) appelé « les matinées de l'URHAJ », destiné aux administrateurs de l'URHAJ et animé par des partenaires extérieurs.

Cinq matinées ont eu lieu en 2014, les thématiques choisies sont en lien avec notre activité :

- Vers un système d'information national ?
- « Priorité Jeunesse » : de la politique interministérielle à la politique régionale Habitat des Jeunes
- Les jeunes et les associations : quelles places ?
- Echanger nos points de vue entre adhérents sur nos réalités du quotidien.
- Action collective et participation des jeunes... Intentions et mises en pratique

En moyenne 18 personnes sont formées lors de chaque matinée.

d. Les jeunes

Formation civique et citoyenne

Chaque volontaire en service civique bénéficie de formations civiques et citoyennes organisées par différentes associations. L'URHAJ a organisé sa journée (ouverte aux volontaires du réseau mais aussi à des volontaires d'autres structures), dont l'objectif était de favoriser la rencontre et les échanges au-delà de leur propre structure d'accueil.

Ainsi, l'URHAJ a organisé le 28 janvier 2014 une formation à destination des volontaires en service civique qui effectuent leur mission dans différentes structures d'Education Populaire.

Huit volontaires ont participé à la journée.

L'objectif était de permettre aux volontaires de partager leurs expériences, d'échanger sur le déroulement des missions actuelles dans le cadre du service civique, des surprises positives ou négatives, les avantages qu'offre le service civique et faire naître de nouveaux projets. Contenu :

- Le Speed Dating des volontaires
- Nos missions: Les points communs
- Les particularités de nos actions
- Les valeurs du Service Civique
- L'Education Populaire: KESAKO?
- Le statut de volontaire: Ce qu'il faut savoir
- Vos droits, vos devoirs
- Vos démarches, vos avantages
- Vos projets: Des idées, des défis...

Les volontaires ont aussi eu la possibilité de participer à d'autres journées de formation en-dehors de notre réseau.

8. Communication

Pôle ressource, l'URHAJ assure une mission « communication » auprès de ses adhérents afin de les informer sur l'environnement politique, les partenariats, les réalisations du réseau, les actions menées au niveau des départements... L'URHAJ réalise en interne tous les supports nécessaires à la communication des évènements qu'elle organise : journées de formation, rencontre jeunes/élus, élections... Elle accompagne les adhérents qui ont un projet de création d'outils de communication.

Annuaire 2014/2015

L'annuaire des résidences et services Habitat Jeunes a été largement diffusé auprès des partenaires de la jeunesse, des jeunes à la recherche d'un logement qui contactent directement l'URHAJ, ou encore lors du salon du logement pour les jeunes. En 2014, il a été acté de prendre un stagiaire en communication pour réaliser l'annuaire 2015 en commun avec l'URCLLAJ Rhône-Alpes.



Flash Infos

Transmis uniquement par courriel, cette newsletter propose aux équipes professionnelles un condensé des informations importantes et pertinentes en rapport avec leurs différentes activités, et constitue un support de communication technique entre structures.

Un site internet régional

www.urhaj-ra.org

Il avait été acté en 2013 la refonte du site qui avait beaucoup vieilli et qui proposait une structure de navigation trop compliquée. Le travail a été engagé en début d'année 2014 avec l'association Outils Réseaux en charge de réaliser la partie technique du site. Tous les salariés de l'URHAJ ont été formés pour être en capacité de mettre le site à jour. Pour son aspect graphique, nous nous sommes inspirés des sites des autres URHAJ pour une meilleure reconnaissance du réseau.

Le site propose désormais une cartographie interactive ainsi que des fiches résidences pour donner un maximum d'informations aux jeunes sur nos résidences et services. Une partie est consacrée à la présentation de l'URHAJ. Une autre partie recense des outils du réseau, principalement à destination des adhérents. Il a été choisi de laisser les contenus en libre accès.

Il a été mis en ligne début juillet 2014. Des outils d'analyse statistique de fréquentation ont été mis en place. Ils nous ont vite montré que le site n'était pas adapté pour une utilisation sur tablette ou smartphone. Une version adaptée devra être développée courant 2015 car les jeunes utilisent principalement ces supports.

B - Etre Acteur pour le développement des politiques déterminantes du logement et de la jeunesse

1. Les partenariats

Les nombreux partenariats mis en œuvre par l'URHAJ lui permettent de construire des coopérations autour de l'habitat et des politiques jeunesse, mais aussi d'être un appui auprès des élus pour développer des projets dans ces domaines de politiques publiques.

Ils se jouent à plusieurs niveaux, présentés dans le tableau ci-dessous :

Les Partenariats institutionnels	Les partenariats interréseaux	Les partenariats associatifs et syndicats	Les partenariats de projet
<p>Avec l'Europe</p> <p>Avec l'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DREAL - DRJSCS - DRAAF - ARS <p>Avec le Conseil Régional :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction Politique Territoriales - Santé - Vie associative - Jeunesse <p>Avec les Conseils Généraux</p> <p>Avec les CAF</p> <p>Avec le Grand Lyon</p>	<p>Synergie Jeunes : ARML et URCLLAJ</p> <p>Acteurs du logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ALI (acteur logement d'insertion) - Inter réseau logement <p>Santé : Mutualité Française RA et missions locales</p> <p>Associations Unies en Rhône-Alpes</p> <p>Inter-région (Hajir)</p>	<p>CRAJEP</p> <p>Le Mouvement Associatif</p> <p>SNEFOS</p>	<p>Réseau des Accorderies</p> <p>Aequitaz, URACS, MRJC, Cités d'Or</p> <p>MJC</p> <p>ARFATSEMA, COOVEV</p> <p>ALS</p> <p>ADHEC</p> <p>Planning familiale</p> <p>ANPAA RA</p> <p>CRJB</p>

Voici trois types de partenariats qui ont eu lieu en 2014, sans présentation exhaustive des différentes actions portées dans ce cadre de ce travail.

Zoom sur le Conseil Régional Rhône-Alpes



La Région Rhône-Alpes est un partenaire fort de notre association régionale. De nombreux temps de travail conjoints ainsi que plusieurs conventions lient l'URHAJ à la Région (Vie associative, Jeunesse, Habitat, Santé).

Dans ce cadre, la Région et l'URHAJ travaillent ensemble autour des politiques de santé pour les jeunes :

Poursuite de la convention Santé sur les thématiques « santé environnementale » et « accès aux droits » qui permet à l'URHAJ de conduire une coordination régionale et des actions de santé auprès des jeunes résidents.

Financement d'une recherche action sur la souffrance psychique des jeunes, mise en place pour les professionnels socio-éducatifs, sur 2014/2015 par l'URHAJ en partenariat avec le Centre Jean Bergeret, avec pour objectif, de les aider dans la prise en compte de la souffrance psychique chez les jeunes qu'ils accompagnent – repérage, accompagnement, ressources, orientations, prévention... et de créer un outil pour notre réseau.



L'URHAJ s'est également vu confier par la Région Rhône-Alpes pour deux ans, **la co-animation du Métarésos Régional de promotion et prévention de la santé**, avec le Centre Jean Bergeret, moyennant un financement. Le Métarésos Rhône-Alpes rassemble des acteurs de santé et d'environnement, à vocation régionale qui défendent une approche globale de la santé et contribue à la réduction des inégalités de santé.

Avec la Région, de nombreuses autres collaborations ont eu lieu que ce soit :

- autour du soutien pour le logement des jeunes avec l'appel à projet, ou le financement pour les projets de développement de nouvelles offres (création, réhabilitation et financement du mobilier.
- pour les soutiens aux initiatives jeunesse, et le soutien à nos actions Jeunesse
- pour les soutiens à la vie associative, aux accorderies
- pour les soutiens autour du service civique
- pour la participation à la réflexion sur le logement des apprentis.

Zoom sur le partenariat avec la DRJSCS

Comme chaque année, la DRJSCS anime la commission Régionale des Foyers des Jeunes Travailleurs qui a eu lieu en décembre 2014 : cette commission est un point d'orgue important où les partenaires financeurs de toute la région se rassemblent et font le point sur les projets. Cette année, un temps sur les projets des départements, sur l'évaluation interne et externe ont eu lieu. Il a également été discuté le maintien de cette commission lors des années futures. Les acteurs ont souhaité que cette commission soit renforcée et puisse se réaliser sur une journée. Actuellement, la CRFJT est repérée comme le seul lieu d'échanges entre les services de l'ETAT, DRJSCS et DREAL, les associations régionales du logement des jeunes, URHAJ, URCLLAJ et ARFJ, et les acteurs départementaux DDCS/PP, CAF, Conseils généraux. Les participants mentionnent l'importance de cette commission comme lieu:

- d'échanges et de connaissance sur la situation du logement des jeunes et des structures
- de veille avec la problématisation possible des questions qui se posent
- d'interconnaissance et de concertation des acteurs
- de la mise en place d'une démarche à l'échelle régionale en lien avec le plan priorité jeunesse, la politique de la ville
- de partage de pratiques des territoires,
- d'apport de connaissance et de ressources

Toujours en lien avec l'Etat, l'URHAJ est signataire de la charte Hébergement Logement avec l'Etat et les associations régionales du logement. Cette charte signée en 2013 a conduit à mettre en œuvre plusieurs rencontres tout au long de l'année 2014.

D'autres participations sont en lien avec la DRJSCS : participation à un temps de préparation pour les Etats Généraux du Travail social, Comité de pilotage pour le service civique... L'URHAJ a également participé au séminaire « Priorité Jeunesse », où elle est intervenue accompagnée de deux jeunes en service civique à AILLOJ, et a participé au groupe « logement des jeunes ».

Zoom sur Inter-réseau logement

Des rencontres **FNARS/ FAPIL Rhône-Alpes/ URCLLAJ / URHAJ / URPACT** ont lieu régulièrement, dans le but de partager l'information et de travailler sur des thématiques communes. En 2013, les réseaux ont souhaité mettre à profit leur travail en bonne intelligence pour lancer une étude sur le contenu des différents plans stratégiques du logement et de l'hébergement (PDALPD et PDAHI). Pour cela, les réseaux ont fait appel à une stagiaire, accueillie à Synergie Jeunes. A l'issue de son stage, elle a rendu un rapport visant à compiler les informations contenues dans les différents plans des huit départements.

Ce travail a été poursuivi en 2014. Avec la publication de la loi Accès au Logement et Urbanisme Rénovée du 24 février 2014, dite loi ALUR, la mission a dû être modifiée puisque la fusion des plans était actée. La problématique était de fournir une réflexion pour les futurs plans, au regard de la loi et des éléments des plans actuels.

Cette étude a été éditée et diffusée auprès des adhérents et des partenaires.

2. L'aide de la Région Rhône-Alpes pour l'accueil séquentiel des alternants

Entre 2011 et 2013, le Conseil Régional Rhône Alpes a lancé un appel à projet « logement Jeunes » que l'URHAJ avait alors communiqué à ses adhérents (mails, supports réguliers d'information, réunions de directeurs...). Des appuis méthodologiques pour l'élaboration de projets ont été apportés, ainsi que des soutiens sur l'écriture des projets.

Suite aux résultats de ces appels à projet, le Conseil Régional a développé une aide à l'accueil séquentiel de jeunes en FJT. L'accueil séquentiel concerne les apprentis et alternants qui doivent, dans le cadre de leur parcours de formation, disposer d'une double résidence : une pour leur lieu de formation théorique, et une pour leur lieu de stage. L'accueil

séquentiel en FJT leur permet de souscrire à un contrat d'une à deux semaines par mois, tout au long de l'année scolaire voire du cycle de formation.

Malgré l'intérêt indéniable que présente ce dispositif pour les jeunes et pour les territoires, son développement reste contraint par la difficulté à trouver un équilibre économique. Au démarrage de cette action, la vacance est importante et constitue un manque à gagner important pour le gestionnaire.

L'aide proposée par le Conseil Régional (750€ par lit) permet non seulement de compenser la perte financière causée par la vacance mais surtout de porter à connaissance le dispositif auprès des partenaires de l'apprentissage et de la formation pour une montée en charge du dispositif.

Quatorze structures se sont montrées intéressées, pour un total de plus de 170 places proposées.

C – Enrichir les actions en faveur des jeunes accueillis

1. Service civique

Accueil de volontaires en service civique



L'agrément régional pour l'accueil de volontaires dans les résidences et services Habitat Jeunes de Rhône-Alpes, a été renouvelé pour 2013-2015.

10 volontaires ont été accueillis sur l'année 2014.

Missions de l'URHAJ :

- Information et accompagnement des adhérents et des volontaires en service civique
- Travail commun avec les tuteurs des différents organismes d'accueil autour du bilan de compétence, de la valorisation des initiatives (des volontaires mais aussi des résidents).
- Formations pour les jeunes volontaires (information sur leur statut, partage d'expérience)

Mise en œuvre d'une Plateforme d'expertise Service Civique Régionale

La Région Rhône-Alpes a souhaité s'engager aux côtés de l'Etat pour favoriser la mise en œuvre du Service Civique et a signé le 7 novembre 2011 un protocole d'accord avec l'Agence nationale de service civique. Dans ce cadre, la Région finance une plateforme régionale, composée de quatre structures membres du CRAJEP : L'URHAJ, la Ligue de l'Enseignement, Unis-cité et l'Union Régionale des MJC.

L'URHAJ continue donc d'accompagner les structures associatives et les collectivités dans leurs démarches d'élaboration des missions, d'accueil et de suivi des jeunes volontaires. Ce sont plus de 200 structures qui sont suivies, à la fois pour des questions de tutorat ou par un accompagnement administratif.

2. Citoyenneté et démocratie participative

Week-end Jeunes Acteurs

Le week-end jeunes acteurs a été préparé en concertation avec les animateurs sur le second semestre 2014 et se déroulera en mars 2015.

Parlement libre des jeunes



Le second Parlement libre en Rhône-Alpes a eu lieu du 7 au 9 novembre 2014 à l'APAS Provence. Il est organisé par un collectif (MRJC, Aequitaz, Centres Sociaux en Rhône-Alpes, Cité d'Or).

64 jeunes de l'ensemble de la région se sont réunis en assemblée pour modifier une loi, combattre des idées reçues sur la jeunesse et vivre une action collective qui fasse reculer la précarité.

Lors du Parlement, les participants ont décidé de porter collectivement 4 propositions : Deux lois à changer / Une idée reçue à combattre / Une action régionale à conduire:

- Jeunes et police / Abus de pouvoirs policiers envers la population (notamment les jeunes), principalement au cours des contrôles : Créer et diffuser un « calepin » (attractif, pratique) avec nos droits face à la police, les numéros pour porter plainte ou être aidé par une association, à porter sur nous en cas de contrôle
- Reconnaissance de la place des jeunes / Les jeunes se désengagent en raison de l'absence de confiance dans le système démocratique, des offres politiques inadaptées et des instances de démocratie participative méconnues ou impuissantes. Créer un droit d'initiative et de veto pour les jeunes sur les politiques publiques qui les concernent
- Jeunes et emploi / Des jeunes n'ont pas ou peu de relations avec les entreprises et des organismes de formation, car elles n'ont pas confiance en eux et ne leur donne pas leur chance. Obligations pour les entreprises qui perçoivent des aides publiques d'accueillir des jeunes (sur base de la demande des jeunes).
- Egalité Femmes - Hommes / Femmes objet : « non c'est non ! » Sexisme, femmes-objet, harcèlement dans la rue... * Opération « carton rouge » : une campagne qui vise à lutter contre le sexisme et le harcèlement de rue. « Peu importe ce que je porte ou ce que je dis ... si c'est non, c'est non ! ». Des cartons rouges à utiliser dans les associations, les écoles, les assemblées politiques, dans la rue, pour pouvoir dire partout « stop sexisme, stop harcèlement ».
- Education / L'École fait croire à tout le monde que je n'ai pas de compétences alors qu'elle n'en sélectionne qu'une partie.
- Alimentation / Le gaspillage nous indigne ! Il est révélateur de plusieurs problèmes : quantité versus qualité - manque de cohérence dans la politique de l'alimentation - excès dans la consommation.

Emergence des Accorderies en Rhône-Alpes



« Une Accorderie vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents. Une Accorderie développe, par l'échange de services et la coopération, les conditions d'une amélioration réelle, et au quotidien, de la qualité de vie de tous ses membres, les Accordeurs. Une Accorderie œuvre dans le monde de l'économie sociale et solidaire, en proposant un système économique alternatif reposant sur la création d'une nouvelle forme de richesse.(...) »

Lancé en octobre 2012, le comité de pilotage animé par la coordination associative régionale (Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux, Secours Catholique, URHA), la Monnaie Autrement, Solad) a fait un sacré boulot! 14 accorderies : 11 abouties ou en train d'aboutir, 3 en phase d'émergence.

Durant cette année, le collectif régional a poursuivi la dynamique : accompagner les groupes d'habitant en cours de construction d'accorderie, et organiser un temps festif qui a eu lieu le 21 Janvier 2015. A partir de cette date, accompagnée par le Réseau des Accorderies de France, l'aventure régionale est laissée aux accorderies maintenant créées, les réseaux des Centres Sociaux et l'URHA) se retirant de la coordination régionale.

3. Santé

A partir de la notion de « jeune acteur » inscrite dans nos intentions éducatives, l'enjeu est de faire émerger les idées et prises d'initiatives d'un public jeune parfois peu concerné par sa santé. C'est dans cette optique que l'URHA) souhaite favoriser les axes santé et santé environnementale, la démarche « Jeune acteur de Sa santé »

Les Actions 2014

■ Convention de reversement avec le Conseil Régional

- Un axe « Accès aux droits et aux soins », « prévention, promotion de la santé » : **56 structures Habitat Jeunes, soit 35 adhérents** ont bénéficié d'une aide par le Conseil Régional, pour l'accompagnement d'environ **10000 résidents** sur la santé.
Lors des entretiens individuels avec les résidents de la structure, les professionnels socio-éducatifs facilitent l'accès aux droits et aux soins des jeunes (dossier CMU ou ACS, inscription CPAM, conseils médecins et informations des ressources par territoire...)
Il a aussi été proposé aux résidents des temps collectifs de prévention (autour de différentes thématiques : alimentation, prévention contraception et IST, prévention addictions, sport, gestes et postures au travail...)
- Un axe « santé environnementale » : **28 structures Habitat Jeunes** ont bénéficié d'une aide pour développer un programme d'actions autour de la santé environnementale.
Ces actions ont touché environ **2000 résidents**.

Plusieurs projets entrent dans ces actions avec différents axes :

- Le 1er axe - pratiqué par le plus de résidences - est celui de l'alimentation « saine » par une prise en compte de la santé environnementale. Ainsi, par la mise en place de partenariats avec des AMAP ou collectifs d'agriculteurs BIO ou le développement de jardins potagers pédagogiques, l'ambition est de faire prendre conscience aux résidents de l'impact de l'environnement sur leur santé, de leur faire découvrir des produits locaux, de saisons et sains, issus de l'agriculture bio ou raisonnée, de les accompagner pour les cuisiner et les déguster, tout cela dans une ambiance conviviale, créatrice de lien social.
On recense 18 résidences ayant travaillé sur cet axe.
- 10 résidences ont développé des actions pilotes portant plus largement sur des actions de prévention et promotion de santé environnementale sur différents champs allant de l'alimentation, des cosmétiques, des produits d'entretien, de la qualité de l'air aux ondes électromagnétiques...

■ Actions de dépistage VIH, VHB et VHC/Vaccination dans les résidences, avec l'ADHEC

Cinq résidences participantes au projet (Rhône et Loire) :

Des séances de présentation dans les CVS, des séances de formation de résidents qui ensuite proposent avec le médecin, des séances d'information collective aux autres résidents (224 résidents concernés)

25 séances au total de dépistage / vaccination réalisées

160 personnes ont eu un entretien individuel avec l'équipe ADHEC (médecin, infirmière)

Taux de participation des résidents : 35%, taux d'acceptation du dépistage : 100%

Parmi les 67 personnes non protégés, 81% ont accepté et réalisé la vaccination.

Ce partenariat avec l'ADHEC a permis de dépister en 2014 dans les résidences concernées : 1 cas de VIH, 1 cas de VHB, 1 cas de VHC et 2 cas de Chlamydiae.

Cette action importante doit en 2015 être étendue à d'autres résidences volontaires et dans d'autres départements pour y participer.

■ Maintien et développement des partenariats

- Partenariat InteRéseaux (Label Santé Jeunes, photo-expression santé environnementale, journée interprofessionnelle d'échanges « prévention des risques auditifs »...)
- Partenariat Association de Lutte contre le Sida (participation de certaines structures Habitat Jeunes sur « Le printemps de la jupe et du respect, interventions ponctuelles en soirée de l'ALS...)
- Partenariat Planning Familial (/film « A fleur de peau », interventions ponctuelles en soirée du Planning Familial)
- Partenariat avec l'ADHEC – Association de prévention des hépatites (formation, dépistage, vaccination) / 6 structures adhérentes impliquées. L'URHAJ participe au CA de l'ADHEC.
- Partenariat avec l'ANPAA : participation en tant qu'expert au comité de pilotage ANPAA / ARS
- Participation au Métaréso régional qui regroupe acteurs de la santé publique et de l'environnement
- Participation à la réalisation, en partenariat avec la DRAAF RA, d'un teaser sur l'action « de la graine à l'assiette : kiffe ton repas », mis en ligne sur les sites de la DRAAF et de l'URHAJ.

☞ Perspectives 2015

- *Renouvellement de la convention de reversement avec la Région pour 2015 :*
- *Pour l'ensemble des adhérents un petit financement sur l'accès aux droits et aux soins, reconnaissant le travail auprès des résidents et des équipes socio-éducatives sur cette problématique.*
- *Pour 28 structures environ, un financement pour leur projet « santé environnementale » (alimentation saine, potagers, qualité de l'air, ondes électro magnétiques, cosmétiques...)*

- *La co-animation du Méтарыso est confiée à l'URHAJ avec l'ANPAA, pour la deuxième année, moyennant un financement de la Région.*
- *Poursuite de la recherche-action souffrance psychique des jeunes, démarrée en 2014 pour les professionnels socio-éducatifs, en partenariat avec le Centre Jean Bergeret.*
- *Projet avec l'ADES du Rhône sur la déstigmatisation des questions de santé mentale chez les jeunes pour favoriser l'accès aux soins et le mieux vivre ensemble avec comme objectifs notamment de travailler leurs représentations, déconstruire les idées reçues sur les troubles psychiques en améliorant leur connaissance et en les informant sur les ressources de proximités disponibles pour les aider.*
- *Poursuite de la diffusion des DVD « de la graine à l'assiette : kiffe ton repas » et « A Fleur de Peau »*

D- Une action dédiée : l'accompagnement lié au logement

Poste mutualisé pour l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) dans le Rhône

La mission « logement » portée par l'URHAJ pour l'UDHAJ Rhône est financée par le FAJ pour le public âgé de moins de 25 ans, et par le FSL pour les personnes de plus de 25 ans.

Le réseau concerné par la mission ASLL-Accompagnement Social Lié au Logement, est composé de 14 structures adhérentes en 2014 :

- **Lyon** : L'Escale Lyonnaise, 3 résidences Habitat Jeune (Part-Dieu, Moulin à Vent et Presqu'île), les résidences St-Michel et Mérieux, la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment.
- **Villeurbanne** : la résidence UCJG, Habitat Jeune Totem, le Relais Jeunes Charpennes.
- **Vénissieux** : le foyer AJD/Parilly,
- **Vaulx en Velin** : la résidence St Bruno et Habitat Jeune Carré de Soie
- **Belleville sur Saône** : Les Remparts de Belleville.

Cela représente une offre de 1996 logements temporaires accueillant chaque année environ 4300 jeunes (accueils séquentiels pour certains apprentis). La demande se fait donc plus nombreuse pour un temps de travail équivalent à celui octroyé en 2009.

■ Organisation du poste et les missions de l'ASLL

Le poste présente plusieurs axes :

- Animation de la dynamique « logement » auprès des équipes de professionnels.
- Animation d'ateliers collectifs « recherche de logement » au sein des structures pour les résidents.
- Diagnostic social et suivi individuel contractualisé avec une centaine de ménages.
- Médiation avec les bailleurs sociaux du Rhône et représentation du public jeune auprès des partenaires locaux (Mairies, DDCS, Grand Lyon...)

L'ASLL est un accompagnement spécialisé financé par le Conseil Général du Rhône devenu Métropole dans le cadre du FSL. L'objectif principal est l'autonomie et la responsabilisation de l'utilisateur qui bénéficie d'une aide à l'insertion par le logement. L'utilisateur s'inscrit dans une démarche volontaire pour être soutenu dans les phases de recherche de logement, d'accès, et/ ou de maintien (prévention des expulsions).

■ Animation d'une « dynamique logement »

Comité technique ASLL

Cette instance s'adresse à tous les référents logement nommés dans les équipes socio-éducatives du Rhône. Elle permet à notre réseau de posséder une meilleure connaissance des autres dispositifs d'accueil et de l'évolution de la politique « logement » (nationale ou départementale). Elle améliore le partenariat local. Le comité technique reste aussi une instance de réflexion sur nos propres pratiques. En 2014, nous avons travaillé sur une nouvelle organisation que nous allons mettre en place en 2015 avec pour objectif d'améliorer les passerelles entre professionnels et d'impliquer plus largement les structures dans le projet de relogement des résidents.

Communication transversale

La chargée de mission maintient un lien permanent avec tous les acteurs socio-éducatifs du réseau départemental à travers des échanges de mails très fréquents, une présence en réunion d'équipe dans les foyers pour faire le point sur les

suivis individuels, et un rôle de veille informative afin d'apporter le meilleur niveau de connaissance des dispositifs ou changements législatifs concernant le logement.

Tout ceci nécessite un travail préalable de lecture et d'information, faisant parfois suite à la participation à certaines réunions proposées par différents acteurs (CLLA), Grand Lyon, Mairies...).

■ Ateliers collectifs pour un plus large public

Ces réunions organisées au sein des foyers constituent un atout fondamental à la mission et se situent à la base de notre action. Elles apportent une motivation réelle aux jeunes parfois sceptiques quant à la recherche de logement, et un principe de réalité indispensable à ceux qui méconnaissent la situation locative du Rhône. Ainsi, l'atelier collectif permet surtout de mobiliser les jeunes sur les demandes de logement social, seul parc accessible aux revenus faibles ou moyens, mais souvent méconnu des résidents ou sujet à de nombreux préjugés.



En 2014, nous avons réalisé **17 ateliers** qui ont réuni **135 résidents** au total.

■ Suivis individuels



Les ménages orientés vers un suivi ASLL présentent des difficultés sociales remarquées par l'équipe du foyer (précarité professionnelle et/ou financière), et sont très souvent isolés sur le plan familial ou amical. Le départ du foyer représente un enjeu important, marqué d'ambivalence pour ceux qui n'ont jamais été locataires et autonomes : angoisse et désir, réticence à quitter le cadre collectif protecteur et impatience face à leur grande saturation de ces mêmes conditions de vie.

Nous distinguons 2 types de public suivis en 2014, selon le cahier des charges de l'ASLL et les 2 modalités de financement :

- les moins de 25 ans (financement FAJ) : 54 ménages
- les plus de 25 ans (financement FSL) : 48 ménages

En 2014, l'URHAJ a bénéficié d'un financement exceptionnel provenant du FNAVDL « hors DALO », fonds d'Etat géré par la DDCS du Rhône.

Le nombre de jeunes ménages suivis est généralement stable, quasiment le même chaque année, composé d'un tiers de résidents rencontrés l'année précédente (et en cours de suivi) et de 2/3 de nouveaux. L'URHAJ ne souhaite pas augmenter la capacité d'accueil du dispositif, souhaitant privilégier la qualité du suivi, en proposant en particulier un accompagnement renforcé au moment de l'installation dans le logement (présence aux états des lieux, mise en place du budget...). Néanmoins, nous avons suivi un peu plus de jeunes que les années précédentes, et la demande d'aide n'a pas été satisfaite car certains jeunes n'ont pas pu être reçus rapidement (gestion d'une liste d'attente) en 2014.

■ Relogements



Les 52 relogements réalisés en 2014 permettent de satisfaire 63% des ménages en recherche de logement dans l'année. Ces départs font souvent suite à une médiation effectuée auprès des réservataires de logements sociaux grâce à des dispositifs de priorisation mis en place par le Grand Lyon et les mairies dans le cadre du PDALPD, avec un temps moyen de recherche de 5 mois. La chargée de mission représente le public « habitat des jeunes » dans différentes commissions partenariales, et interpelle directement les bailleurs sociaux, ce qui aboutit à 80% de relogements dans le parc social dont la moitié réalisée grâce aux réservations du contingent préfectoral. L'étendue de notre réseau et l'augmentation de la demande a provoqué une hausse du temps de présence

en commissions, pour permettre de bons résultats. En 2013, nous avons pu nous inscrire dans le dispositif « Accords collectifs départementaux » qui peut être saisi pour une partie de notre public, et en 2014 la chargée de mission a été identifiée comme « référente FJT » par l'ABC-HLM, qui regroupe le réseau des bailleurs sociaux. Ainsi, nous engageons un nouveau partenariat destiné à faciliter l'accès au logement autonome des personnes vivant en résidence sociale.

■ Partenariat

Au-delà du partenariat nécessaire au relogement des jeunes, la chargée de mission ASLL de l'URHAJ s'inscrit sur le territoire du Grand Lyon au travers de plusieurs actions, dont la participation :

- à des groupes de travail organisés dans le cadre du PDALPD destiné à faciliter l'entrée et la sortie des personnes vivant en résidence sociale, en lien étroit avec la MVS (SIAO du Rhône), ADOMA et ARALIS. L'URHAJ est chargé de faciliter le lien entre la MVS et les structures Habitat des Jeunes adhérentes.
- au comité technique « Install' toit », dispositif d'aide à l'accès au logement, piloté par la ville de Villeurbanne.



RAPPORT FINANCIER

A - Compte de résultat de l'exercice 2014

L'année 2014 se conclut sur un excédent de **5192.88€**. Le total des produits de l'URHAJ a très fortement diminué passant de 1084212.82€ à 645296.93€

Cette année a été marquée par le transfert de l'Auto-Ecole au 31 Décembre 2013 qui avait été précédé par une étape le 1^{er} Septembre 2013, où l'URHAJ est devenue prestataire de l'AMEJ pour 3 mois. Reste que Georges Immarigeon a été salarié de l'URHAJ, mis à disposition de l'AMEJ jusqu'en avril 2014.

L'activité de l'URHAJ est essentiellement financée :

- par des subventions (61%) soit 394015€
- par des prestations facturées (25%) soit 160361€
- par les cotisations (10%) soit 65933€
- les autres produits et report de ressources non utilisées représentant les 4% restants.

Le partenariat avec la Région Rhône-Alpes est toujours essentiel : cette collectivité soutient l'URHAJ sur tous les axes de son projet régional (santé, jeunesse, habitat, ingénierie, vie associative), ainsi que pour les adhérents notamment au travers d'une convention de reversement. Le soutien de l'Etat à travers les postes Fonjep correspond à 4% des subventions totales. 40% des subventions sont dédiées à l'activité réalisée pour le département du Rhône (poste mutualisé d'accompagnement lié au logement, animation territoriale du collectif ainsi que développement de la collaboration de solution logement jeune à partir d'une MOUS).

La dépense première est la masse salariale (55%), suivi d'achats externes (38%), pour un total de **640104.04€**.

La masse salariale a fortement diminué cette année, du fait du transfert de l'auto-école, mais également par la diminution de poste de salariés, celui de Delphine Buret n'a pu être renouvelé.

En ce qui concerne les achats, 28% des dépenses correspondent à la sous-traitance des adhérents, notamment dans le cadre du dispositif d'urgence, pour le département du Rhône, 23% à l'utilisation du logiciel Kalitiss. Ce dernier a été refacturé aux adhérents, suite aux négociations réalisées avec le nouveau propriétaire du logiciel.

B - Comptes inscrits au bilan au 31 décembre 2014

La photographie des comptes d'Actif et de Passif arrêtés au 31 décembre 2014 fait apparaître une petite diminution du total de bilan qui est de 515535.46€ au 31.12.2014 (contre 737682€ au 31.12.2013).

Passif

Les ressources permanentes de l'URHAJ augmentent du montant du compte de résultat pour atteindre 271061.15€.

En 2013, l'URHAJ a également contracté un prêt pour l'achat d'une voiture (jusqu'à lors, un contrat en location longue durée était établi), apparaissant au passif à hauteur de 8576€.

Le passif circulant diminue. Les dettes fournisseurs par rapport à l'an dernier, passent de 238017€ à 161659€, et les dettes sur charges sociales et fiscales passent de 186235€ à 56255€.

Les provisions pour charges sont constituées des provisions retraites pour un total de 17679€.

Actif

L'actif immobilisé constitué a varié en diminuant, lié au rachat de titres immobilisés.

Les créances diminuent fortement passant de 497864€ en 2013 à 263464€. Les créances usagers diminuent plus fortement que les créances liées aux subventions.

La trésorerie qui comptait 133518€ au 31.12.2013 pouvait apparaître comme étant un peu limitée pour pouvoir subvenir aux charges. C'est pour cette raison que l'URHAJ a décidé de racheter les titres immobilisés. Au 31.12.2014, la trésorerie constituée des disponibilités et des valeurs mobilières de placement est de 210400€.

Conclusion

L'association a constitué au fil des années un fonds associatif, qui nous permet de faire face aux créances.

Toutefois, les ressources de l'URHAJ sont fortement liées aux subventions, ce qui la rend fortement dépendante des collectivités territoriales.

C- Perspectives

Evolution depuis le début de l'année 2015

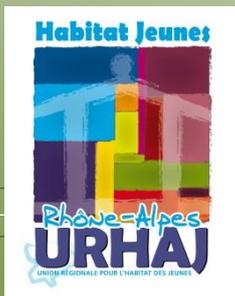
Le transfert de l'Auto-Ecole a eu lieu au 31.12.13 mais le poste de Georges Immarigeon a été porté par l'URHAJ jusqu'au 14 Avril 2014.

De plus, Delphine Burlet et l'URHAJ ont mis fin à son contrat en rupture conventionnelle en Avril 2014.

Les conventions avec le Conseil Régional -direction des politiques territoriales, jeunesse et vie associative- se terminaient en 2013. La Convention Vie associative va être revalorisée et reconduite pour 3 ans. Les deux autres conventions vont être maintenues à hauteur pour cette année.

Suite à la création de la Métropole, les subventions liées au Conseil Général du Rhône, devraient être reconduites avec les nouvelles collectivités que sont la Métropole et le Nouveau Rhône. A ce jour, aucune contractualisation n'a eu lieu, malgré le travail réalisé jusqu'alors.

 *Bilans financiers joints dans un document annexe*



URHAJ RHÔNE-ALPES



**UNION REGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES
RHONE-ALPES**

SYNERGIE JEUNES
245, rue Duguesclin – 69003 Lyon
Tél. : 04.72.98.24.75
rhone_alpes@unhaj.org
Site : www.urhaj-ra.org